



MESSAGE DU MMTC POUR LA JOURNEE INTERNATIONALE DU TRAVAIL DECENT 2026



Le travail décent, chemin de justice, de paix et d'espérance

À l'occasion de la Journée mondiale pour le travail décent, le Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens (MMTC) réaffirme son engagement en faveur de la dignité de toutes les personnes travailleuses et de la construction d'un monde où le travail est au service de la vie, de la justice et de la paix.

Fort de notre foi en Jésus-Christ et de notre présence dans le monde ouvrier, nous affirmons que le travail humain ne peut être traité comme une marchandise ni soumis uniquement à la logique du profit. Le travail est participation à l'œuvre créatrice de Dieu, chemin d'accomplissement personnel, lien communautaire et moyen indispensable pour soutenir la vie. Lorsque le travail est précarisé, exploité ou nié, ce ne sont pas seulement des droits qui sont bafoués : c'est la dignité de la personne qui est blessée et la fraternité entre les peuples qui est fragilisée.

Nous vivons une époque marquée par les guerres, les inégalités, les migrations forcées, le chômage, le travail informel, les accidents du travail, la pauvreté salariale et de nouvelles formes d'exploitation. La polarisation sociopolitique rend le dialogue difficile et menace des conquêtes sociales obtenues au prix d'un immense effort collectif. C'est pourquoi nous voulons affirmer qu'il n'y aura pas de paix véritable sans justice sociale, et pas de justice sociale sans travail décent.

Le pape Léon XIV nous rappelle que « la conscience d'un destin commun des peuples exige que la culture de la négociation devienne de plus en plus un engagement partagé » (*Magnifica humanitas*, MH, 221). Cet appel éclaire

aujourd'hui la mission de celles et ceux qui défendent le travail décent. La négociation collective, la liberté syndicale, le dialogue social et la participation des travailleuses et travailleurs sont des voies indispensables pour bâtir des sociétés plus justes.

Dans ce sens, le MMTC souligne l'importance de reconnaître, protéger et renforcer les normes internationales du travail. Elles constituent un patrimoine éthique et juridique de l'humanité, particulièrement nécessaire en cette période de profondes transformations productives et technologiques. L'adoption de la **Convention internationale sur le travail dans les plateformes numériques**¹, premier instrument juridiquement contraignant pour réguler les conditions de travail de millions de personnes dans ce secteur, représente une avancée porteuse d'espérance. Il est désormais nécessaire d'en garantir l'application effective, afin que l'innovation ne serve pas à réduire la responsabilité des relations de travail, à affaiblir les droits ou à accroître la précarité.

Nous demandons également une régulation démocratique de l'intelligence artificielle dans les processus de travail. Aucun algorithme ne doit décider de manière opaque des salaires, des rythmes, des embauches, des licenciements, de la surveillance ou de l'évaluation professionnelle. La technologie doit être au service de la personne, avec transparence, supervision humaine, responsabilité des entreprises et participation des travailleuses et travailleurs.

Par ailleurs, nous dénonçons la situation de tant de travailleuses et travailleurs migrants qui soutiennent des secteurs essentiels de nos sociétés sans reconnaissance pleine de leurs droits. Le travail décent exige des droits de citoyenneté, l'égalité de traitement, la protection sociale, la régularisation, l'intégration et le rejet de toute forme de racisme, d'exploitation ou de discrimination.

Face à ceux qui présentent les salaires et les droits du travail comme un obstacle à la compétitivité, nous affirmons qu'aucun modèle économique ne peut se dire juste s'il repose sur l'appauvrissement de celles et ceux qui travaillent. La véritable prospérité requiert investissement productif, emplois dignes, protection sociale, soin de la maison commune et participation réelle des travailleuses et travailleurs aux décisions qui affectent leur vie.

Léon XIV nous met en garde contre la tentation de céder en pensant que « les problèmes sont trop grands et nous trop petits » et rappelle que « nul n'est exempt de responsabilité » (MH, 212). C'est pourquoi, en cette Journée mondiale pour le travail décent, nous lançons un appel aux gouvernements, aux institutions et aux personnes de bonne volonté à renouveler leur engagement pour la dignité du travail. Depuis tous les continents, comme travailleuses et travailleurs chrétiens, nous voulons continuer à semer la justice, organiser l'espérance et construire la paix. Car là où le travail est décent, la vie s'épanouit et l'humanité se reconnaît comme une seule famille.

Message écrit par HOAC Espagne

¹ Par l'Organisation Internationale du Travail